

Communiqué de presse

Vendredi 3 février 2023

Benoît MERLET
Direction Communication
benoit.merlet@lecotentin.fr
02.50.79.16.37 / 06.47.38.88.96

TRANSPORT À LA DEMANDE : LES USAGERS DU CLIC SE FAMILIARISENT AVEC L'OUTIL NUMÉRIQUE

Vendredi 3 février, Edouard MABIRE, Président de la Commission de Territoire de la Côte des Isles, accompagné d'Annick GUILLOU, du Centre Local d'Information et de Coordination du Cotentin (CLIC) et d'agents de Cap Cotentin, est allé à la rencontre des stagiaires qui recevaient une formation consacrée au numérique et dispensée dans les Espaces Publics Numériques du Cotentin (EPN). L'occasion pour eux de tester grandeur nature une application de Cap Cotentin, sur le service Cap à la demande.

L'Agglomération dispose de deux espaces publics numériques (l'un à Saint-Sauveur-le-Vicomte, l'autre à Barneville-Carteret/Portbail), qui accompagnent les usagers de manière individuelle ainsi que dans le cadre d'ateliers collectifs. Ces espaces, à l'instar des Maisons du Cotentin, participent à l'action de l'Agglomération

en faveur du déploiement des services publics numériques. Il s'agit d'accompagner des publics parfois plus en difficulté, comme les personnes âgées. Les EPN de l'Agglomération ont ainsi travaillé dès 2017 avec le CLIC pour mettre en place des ateliers dédiés.

Le CLIC développe en outre une action de proximité, avec la mise en place de permanences dans les Maisons du Cotentin comme à la Vallée de l'Ouve, Douve et Divette, Les Pieux ou à la Côte des Isles.

C'est donc dans ce contexte qu'un nouveau programme d'ateliers numériques a été mis en place en janvier par les deux EPN communautaires.

Les ateliers

Ces ateliers de 5 séances ont été pensés pour réaliser un progressif, accompagnement déclinant ainsi une 1ère séance sur la découverte de la tablette, une 2ème sur la navigation (sur les sites dédiés aux services publics. dont celui l'Agglomération) et la 3ème sur les applis pour communiquer avec les proches. La 4^{ème} a été consacrée à l'utilisation d'une application en lien avec une activité de service public, la 5^{ème} servant à faire un bilan.

Chaque atelier, animés par Anne-Laure LEPETIT et Xavier EVENARD, animateurs numériques pour le



Cotentin, se déroule la même semaine à Saint-Sauveur-le-Vicomte, et à Barneville-Carteret. Ils durent 1h30 et sont composés de 8 participants, facilitant leur accompagnement et donc leur progression.

Transport à la Demande

Pour ce 4^{ème} atelier, le choix a donc été fait de s'appuyer sur l'une des compétences de l'Agglomération, à savoir la mobilité et plus spécifiquement sur l'application dédiée au service de transport à la demande : Cap à la demande.

Ce service, étendu à l'ensemble du Cotentin le 1er juillet 2022, sur la base de 513 points d'arrêt définis avec les communes, fonctionne du lundi au samedi et permet de raccorder deux arrêts Cap à la demande ou un arrêt Cap à la demande avec une ligne de bus régulière. Il est possible de réserver par téléphone, sur le site internet capcotentin.fr ou via l'application My sera prochainement Mobi (qui intégrée à l'application Cap Cotentin).

Le délégataire du réseau de transports en commun Transdev, présent pour cet atelier spécifique, fait une démonstration grandeur nature du service Cap à la demande, afin d'exposer concrètement aux stagiaires son fonctionnement et ainsi aider les personnes pour l'utilisation de l'application.

Le premier bilan du Cap à la demande sur le secteur de la Côte des Isles et de la Vallée de l'Ouve est globalement positif mais variable suivant les publics et les territoires (462 trajets pour la Côte des Isles et 829 pour la Vallée de l'Ouve sur le bilan réalisé lors des six premiers mois). Une attention doit être apportée pour les personnes âgées dans les zones rurales, pour qu'elles s'approprient ce nouveau service.

Un accompagnement nécessaire

Ces ateliers numériques avec le CLIC montrent la qualité des partenariats mis en place par l'Agglomération dans les Maisons du Cotentin et ce dans une optique de proximité envers les habitants.

L'objectif est d'accompagner tous les usagers sur la dématérialisation, à l'échelle de l'Agglomération.

Après Douve et Divette, la Vallée de l'Ouve et la Côte des Isles, un prochain atelier consacré au Cap à la demande pourrait voir le jour dans une autre Maison du Cotentin et ainsi accompagner nos aînés à surfer sur la toile et à se déplacer avec plus de facilité et tout en sécurité.

PRATIQUE:

www.capcotentin.fr

Téléphone: 0806 079 530